



## Retraite de mon pere décédé en 2008, précisions

-----  
Par Visiteur

Bonjour,  
Je voudrais savoir si je peux prétendre à la retraite de mon père qui est décédé le 14 décembre 2008.  
Sachant que ma belle-mère touche une partie de la retraite ainsi que ma mère maternelle.  
Si oui à qui doit-je en faire la demande.  
Merci cordialement.

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je voudrais savoir si je peux prétendre à la retraite de mon père qui est décédé le 14 décembre 2008.  
Sachant que ma belle-mère touche une partie de la retraite ainsi que ma mère maternelle.  
Si oui à qui doit-je en faire la demande.  
Malheureusement non car la pension de reversion n'est versée qu'au conjoint de la personne décédée et à son ex conjoint non remarié.

Cordialement

-----  
Par sarahwang

Bonjour,  
La fête de Noël nous approche!!!Je vous souhaite Joyeux Noël!!! =D  
[url=http://www.viveoeurope.com/marques/huiles-essentielles.html]huiles essentielles[url]